

*African Commission  
on Human & Peoples'  
Rights*

*Kairaba Avenue  
P.O. Box 673  
BANJUL, The Gambia*



*OAU - OUA*

*Commission Africaine des  
Droits de l'Homme et  
des Peuples*

*Tel.: (220) 392962  
Fax: (220) 390764  
Telex: 2346 OAU BJL GV*

COMMUNIQUE FINAL DE LA 8<sup>ème</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA  
COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'  
HOMME ET DES PEUPLES

***BANJUL, GAMBIE***

***08 – 21 octobre 1990***

1. La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a tenu sa huitième session ordinaire à Banjul (Gambie) du 8 au 21 octobre 1990, sous la présidence du professeur U.O. Umzurike.
2. Ont participé à cette session, les membres suivants :
  - Prof. U.O. Umzurike ;
  - Dr Ibrahim Ali Badawi ;
  - MM. Ali Buhedma ;
  - M. Robert H. Kisanga ;
  - M. C.L.C. Mubanga-Chipoya
  - M. youssoupha Ndiaye ;
  - M. Alioune B. Bèye ;
  - M. Moleleki D. Mokama ;
  - M. Alexis Gabou.
3. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Secrétaire Général Adjoint de l'OUA, M. Ahmed Haggad, des représentants du Centre Africain pour la Démocratie et l'Etude des Droits de l'homme, du Lawyers Committee for Human Rights, d'Amnesty International et de Human Rights Internet.
4. Prof. U.O. Umzurike a souhaité la bienvenue aux invités et a ensuite donné tour à tour la parole à :

- a) M. Ahmed Haggad, secrétaire général adjoint de l’OUA ;
- b) M. Tiebile Drame, au nom d’Amnesty International ;
- c) Mlle Sarah Norman, au nom de Human Rights Internet ;
- d) Mlle Yolande Diallo, représentante du centre des Nations Unies pour les Droits de l’Homme ;
- e) M. Abdourahmane Boly, président du Mouvement Burkinabé pour les Droits de l’Homme et des Peuples.

5. Les points suivants notamment ont été examinés par la Commission :

- Questions découlant de la précédente session ;
- Examen des rapports périodiques ;
- Rapports d’activités des membres de la Commission pendant l’intersession ;
- Examen du règlement intérieur ;
- Question des observateurs.

6. La Commission a examiné six (6) nouvelles communications dirigées contre les Etats parties à la Charte.

7. Neuf (9) organisations non-gouvernementales ont été admises en qualité d’observateurs auprès de la Commission :

- i) L’association internationale des jeunes avocats ;
- ii) La société africaine de droit international et comparé ;
- iii) La fédération internationale des droits de l’homme ;
- iv) Le fonds pour la paix ;
- v) L’organisation des libertés civiles ;
- vi) L’interights ;
- vii) L’institut international des droits de l’homme ;
- viii) L’union interafricaine des avocats
- ix) L’institut arabe des droits de l’homme ;

De même le Commonwealth a été admis comme observateur.

8. La Commission a examiné un rapport sur les privilèges et immunités des membres de la Commission.

9. Les onze (11) membres de la Commission ont été chargés des activités de promotion dans les Etats membres de l’OUA comme suit :

1. <u>Dr Ibrahim Ali Badawi EL-SHEIKH</u> Comores Seychelles Iles Maurice Egypte Soudan Tunisie	2. <u>Mr Alioune Blondin Bèye</u> Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Mali Togo
3. <u>M. Ali Mahmoud Buhedma</u> Algérie Libye Mauritanie Djibouti République Arabe Sahraouie Démocratique	4. <u>M. Alexis Gabou</u> Cameroun République Centrafricaine Tchad Congo Sao Tome
5. <u>M. Sourahata Baboucar s. Janneh</u> Gambie Liberia Sierra Leone	6. <u>M. Robert Habesh Kisanga</u> Ethiopie Kenya Somalie Ouganda Tanzanie
7. <u>M. Moleleki D. Mokama</u> Botswana Lesotho Malawi Swaziland	8. <u>M. C.L.C. Mubanga-Chipoya</u> Angola Mozambique Zambie Zimbabwe Namibie
9. <u>M. Youssoupha Ndiaye</u> Cap Vert Niger Sénégal République de Guinée Guinée-Bissau	10. <u>M. Isaac Nguema</u> Burundi Gabon Rwanda Zaire Guinée Equatoriale
11. <u>Prof. U. Oji Umozurike</u> Nigeria Ghana	

10. La Commission a lancé un appel aux parties belligérantes dans le conflit du Liberia et pour un règlement pacifique des différends. En outre, la

Commission a regretté les massives violations des droits de l'homme causées par ce conflit.

11.La Commission a décidé de tenir sa prochaine réunion du 28 février au 13 mars 1991 au Nigéria.

**Fait à Banjul le 21 octobre 1990.**

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

African Commission on Human and People's Rights Collection

---

1990

# COMMUNIQUE FINAL DE LA 8ème SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L' HOMME ET DES PEUPLES

Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/5380>

*Downloaded from African Union Common Repository*